



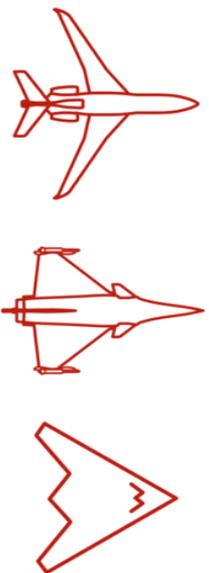
## Retraites : Rendez-vous mardi prochain !

Les louanges adressées par le président de la république aux salariés dits de « deuxième ligne », leur ont fait croire à une amélioration de leur sort... Parce qu'ils commencent à travailler tôt et avec des métiers pénibles, ces « 2<sup>ème</sup> ligne » meurent précocement et seraient les premiers pénalisés par un recul de l'âge légal.

Pour rappel, en octobre 2017, 4 des 10 facteurs de pénibilité, qui permettaient de partir à la retraite plus tôt, ont été supprimés par Macron (avec l'aide des syndicats réformistes : CFDT, CFTC, CFE-CGC). **Les manutentions manuelles de charges, des postures pénibles, des vibrations mécaniques et du risque chimique.**

Les conséquences de cette réforme **pour les salariés de notre établissement d'Argenteuil**, ont été immédiates. Si nous étions à plus de 70 % de pénibilité avant cette réforme, nous sommes passés à **..0 % de pénibilité après la réforme**. Bravo aux signataires qui ne se cachent pas de favoriser une « économie compétitive » aux détriments des conditions de travail des salariés.

Information  
Déclaration  
Compte-rendu



Site Web



SMIC à  
**15 €**/h

Semaine  
de **32 h**

Retraite  
à **60 ans**

Pour le président Macron, la pénibilité ce n'est pas son truc : « *Je n'adore pas le terme* » et « *Car ça donne le sentiment que le travail serait pénible* ». Si pour Macron, et les siens, qui ont plus de compassion pour un rivet que pour un salarié, le travail serait un plaisir.... **Ce n'est pas le cas pour les 831 000 personnes qui perçoivent une pension d'invalidité. A ce jour, 1 senior sur 2 est au chômage, en invalidité, aux minima sociaux ou sans ressource d'activité lorsqu'il prend sa retraite entre 62 et 67 ans.**

Un nouveau recul de l'âge légal de départ en retraite est une aberration. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : aujourd'hui, seulement 38 % des plus de 60 ans sont encore en emploi, et l'espérance de vie en bonne santé stagne à 65 ans selon l'INSEE.

S'épuiser au travail et prendre sa retraite sans pouvoir en profiter pleinement en bonne santé, c'est le projet de société que nous propose ce gouvernement ! Faudrait-il renoncer à ce nouveau temps de vie et de liberté bien mérité ? Pour la CGT, c'est NON !

**Pour gagner, il faut élargir encore le mouvement. Si chacune faisait venir une personne supplémentaire le 31 janvier, nous serions alors 4 millions !**

Argenteuil, mercredi 25 janvier 2023